Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-212203863-20260216-DEL_04_16022026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Commune de Le Vieux-Bourg

Nombres de membres :
- *afférents au Conseil Municipal : 15*
- *en exercice : 15*
- *qui ont pris part à la délibération : 10*

Séance du 16 février 2026

Date de la Convocation : 09/02/2026
L'an deux-mille vingt-six, le lundi seize février à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Le Vieux-Bourg légalement convoqués, se sont réunis dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Christian Ranno, Maire.

Etaient présents : Mesdames Messieurs les Conseillers suivants :
Christian Ranno – Maire, Jean-Claude Bantas – 1er adjoint, Daniel Coatrieux – 2ème adjoint, Fabrice Vincent, Valérie Le Hégarat, Danièle Burlot, Sébastien Haugommard, Sylvain Boscher, Jean-Pierre Boscher, Claire Le Guen.

Formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de quinze membres.
Absents excusés : Laure Rouxel – 3ème adjointe, Rozenn Steunou, Denis L'Hermitte, Sandrine Raoult Lénaïk Le Bihannic,

Secrétaire de séance : Claire Le Guen

DEL N° 04 – 16/02/2026 : Modification du tableau des effectifs – Création d'un poste d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne

Madame Béatrice LE VACON remplit les conditions d'ancienneté pour pouvoir prétendre à une promotion interne au grade d'agent de maîtrise.
Cette promotion est subordonnée à son inscription sur la liste d'aptitude établie par le Centre de gestion des Cotes-d'Armor, au terme de la procédure réglementaire.
Afin de permettre, le cas échéant, sa nomination dans ce nouveau grade, il convient de modifier le tableau des effectifs en créant un emploi correspondant au grade d'agent de maîtrise.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide de modifier le tableau des effectifs (annexe 1) ;
- Charge Monsieur le Maire d'exécuter la présente décision.

Nombre de votants : 10
Exprimés : 10
Pour : 10
Contre : 0

Pour extrait conforme au registre des délibérations
Le Maire,

Christian Ranno

MAIRIE LE VIEUX BOURG (Côtes-d'Armor)

Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-212203863-20260216-DEL_04_16022026-DE

Annexe 1 – délibération n°04 du 16/02/2026

Effectif	Catégorie	Grade	Emploi	DHS
1	C	Adjoint technique Adjoint technique principal 2ème classe, Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint de maîtrise	Cuisinière et gestionnaire du restaurant scolaire	35/35ème
1	C	Adjoint technique principal 1ère classe	Agent polyvalent pour service technique	35/35ème
1	C	Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) principal 1ère classe Agent de maîtrise	Assistance personnel enseignant Accompagnement jeunes enfants, garderie scolaire, service restaurant scolaire, entretiens locaux.	35/35
1	C	Adjoint technique Territorial	Agent d'entretien locaux communaux + service et entretien au restaurant scolaire + surveillance cour.	27/35ème